

BNSSA

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

La formation au BNSSA - Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique vous permet de devenir nageur sauveteur et ainsi assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs sur les plages, les piscines et tous types de plans d'eau.

Cette qualification permet au sauveteur de mettre en application ses compétences dans la surveillance, le sauvetage et le secourisme lors des baignades sur les plages, les piscine publiques et privées, et d'assister les Maîtres-Nageurs (BEESAN ou BPJEPSAAN) pendant la surveillance.

Lors de sa surveillance le BNSSA sera capable de prévenir les dangers, de surveiller les activités dans un milieu aquatique, d'assurer sa propre sécurité et celle des utilisateurs tout en mettant en œuvre une conduite appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique.

Formation certifiante : Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique

Durée: 10.00 heures (5.00 jours)

Profils des stagiaires

- ouvert à toutes personnes désirant assurer la sécurité des baignades aménagées et réglementairement autorisées.

Prérequis

- être âgée d'au moins 16 ans le jour du début de la formation, 17 ans le jour de l'examen. Le diplôme BNSSA sera délivrée dès que l'apprenant aura 18 ans et plus.
- satisfaire aux critères médicaux.

Objectifs pédagogiques

- Situer son rôle et sa mission ;
- Mettre en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser ;
- respecter le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission ;
- évaluer les risques spécifiques au milieu aquatique ;
- situer les rôles de différents acteurs du secours intervenant dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique ;
- identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées ;
- identifier les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées ;
- adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

L'apprenant devra participer à l'ensemble des modules de formation :

- Posséder à minima l'unité d'enseignement PSE1 (compris dans le stage intensif BNSSA + PSE1 de 45 heures).
- Satisfaire aux épreuves éliminatoires (un délai minimum de 10 minutes de récupération doit être laissé au candidat avant de prendre part à une autre épreuve) :
 - 100m combiné avec apnée et remorquage du mannequin. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites, en moins de : 2 minutes et 40 secondes inclus, lors de l'examen.
 - 250m avec palmes, masque, tuba. Pour être jugé apte, le candidat doit réaliser l'épreuve, dans les conditions prescrites, en moins de : 4 minutes et 20 secondes inclus, lors de l'examen.

- Sauvetage d'une victime en détresse. Pour être déclaré apte, le candidat doit réaliser correctement l'ensemble des items de l'épreuve.
- Questionnaire à Choix Multiple (QCM). Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une note supérieure ou égale à 30 sur 40 questions.

5

Contenu de la formation

- Une préparation physique en piscine, au moins deux fois par semaine hors vacances scolaires, et une fois par jours lors du stage intensif, pour les épreuves :
 - Parcours de sauvetage combiné sur 100 m.
 - Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba sur 250 m.
 - Assistance à personne en difficulté.
- Apprentissage des techniques opérationnelles de sauvetage.
- Une préparation théorique pour l'épreuve du QCM
 - Réglementation des baignades.
 - L'organisation et la surveillance de la baignade.
 - Reconnaître un nageur en difficulté et lui porter assistance.
 - Mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés.
 - Connaissance des activités nautiques.
 - Sensibilisation au milieu aquatique et à son respect.

Formation présentielle

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

- Maître-nageur sauveteur (diplômes BEESAN, BPJEPSSAAN...).
- Sauveteurs BNSSA expérimentés.
- Formateurs Premiers Secours PAEF-PS.
- Sapeurs-pompiers.
- Secouristes PSE expérimentés.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une piscine dédiée à la formation.
- Utilisation de mannequins.
- Apprentissage.
- Documents supports de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Préparation physique aquatique
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

PSE1

Premiers Secours en Équipe de niveau 1

L'unité d'enseignement Premiers Secours en Équipe de niveau 1 - PSE1 a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Cette formation permet d'avoir les compétences minimums de secourisme professionnel. Elle est indispensable lorsqu'une personne souhaite travailler sur les postes de secours (mission de sécurité civile). C'est aussi un prérequis indispensable pour le passage du BNSSA (Brevet Nationale de Sécurité et Sauvetage Aquatique), l'entrée en formation pour devenir éducateur sportif spécialisé.

Formation certifiante : Certificat de compétences de secouristes - PSE1

Durée : 35.00 heures (5.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout citoyen désirant devenir acteur de sécurité civile en se formant aux gestes de premiers secours.

Prérequis

- Ouvert à tout public âgé de 16 ans et plus.

Objectifs pédagogiques

- ÉVOLUER DANS LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE A SON ACTION DE SECOURS ET DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES DÉFINIES PAR SON AUTORITÉ D'EMPLOI.
- ASSURER UNE PROTECTION IMMÉDIATE, ADAPTÉE ET PERMANENTE, POUR LUI-MÊME, LA VICTIME ET LES AUTRES PERSONNES DES DANGERS ENVIRONNANTS.
- RÉALISER UN BILAN ET ASSURER SA TRANSMISSION AUX SERVICES APPROPRIÉS.
- RÉALISER LES GESTES DE PREMIERS SECOURS FACE A UNE VICTIME.
- ASSISTER DES ÉQUIPIERS SECOURISTES, LORS DE MANŒUVRES D'IMMOBILISATION, DE RELEVAGE OU DE BRANCARDAGE.
- ADAPTER SON COMPORTEMENT A LA SITUATION OU À L'ÉTAT DE LA VICTIME.

Avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement.

Avoir réalisé correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation.

Avoir démontré, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Contenu de la formation

- ÉVOLUER DANS LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE A SON ACTION DE SECOURS ET DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES DÉFINIES PAR SON AUTORITÉ D'EMPLOI.
 - Identifier l'attitude que doit adopter un secouriste et son comportement dans le respect des procédures définies par la FFSS et le respect des textes réglementaires.
 - Indiquer le rôle d'un secouriste, sa mission et les moyens qu'il est susceptible d'utiliser.
 - Indiquer les différents acteurs et préciser, pour chacun d'eux, leur rôle dans les différentes étapes de la prise en charge d'une victime.

Nautisurf St-Malo sauvetage et secourisme

19 rue de la chaussée

35400 Saint-Malo

Email: accueil@nautisurfstmalo.com

Tel: 0256271176



- ASSURER UNE PROTECTION IMMÉDIATE, ADAPTÉE ET PERMANENTE, POUR LUI-MÊME, LA VICTIME ET LES AUTRES PERSONNES DES DANGERS ENVIRONNANTS.
 - Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente du secouriste, de la victime et des autres personnes lors d'une intervention en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.
 - Identifier les principes de transmission des maladies infectieuses et d'énumérer les précautions à prendre pour limiter leur transmission.
- RÉALISER UN BILAN ET ASSURER SA TRANSMISSION AUX SERVICES APPROPRIÉS.
 - Réaliser le bilan d'une victime.
 - Transmettre le bilan d'une victime.
- RÉALISER LES GESTES DE PREMIERS SECOURS FACE A UNE VICTIME
 - Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime d'une obstruction des voies aériennes.
 - Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime d'un saignement abondant.
 - Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime ayant perdu connaissance.
 - Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime en arrêt cardiaque.
- ASSISTER DES ÉQUIPIERS SECOURISTES, LORS DE MANŒUVRES D'IMMOBILISATION, DE RELEVAGE OU DE BRANCARDAGE.
 - Assister, à la demande d'un équipier secouriste, à la réalisation d'une manœuvre d'immobilisation, de relevage et/ou de brancardage.
- ADAPTER SON COMPORTEMENT A LA SITUATION OU À L'ÉTAT DE LA VICTIME.
 - Prendre en charge une personne présentant un malaise ou une aggravation de maladie.
 - Prendre en charge une personne présentant un traumatisme.
 - Mettre en œuvre l'action de secours adaptée face à une personne victime d'une noyade.
 - Mettre en œuvre l'action de secours adaptée face à une personne victime d'accidents liés à la plongée.

Formation présentielle

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

- Formateurs Premiers Secours PAEF-PS.
- Sapeurs-pompiers.
- Secouristes expérimentés

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Étude de cas & Exposé Interactif
- Démonstration Pratique
- Apprentissage
- Cas Concrets
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.